

20  
21

## RAPPORT ANNUEL DE GESTION



---

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

du Centre de services scolaire des Découvreurs

---



## *UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSILIENCE*

L'année 2020-2021 s'est déroulée entièrement en contexte pandémique et contraint l'ensemble du personnel à faire preuve de tolérance, de débrouillardise et de résilience.

Une année difficile où l'incertitude et les imprévus ont été nombreux, mais aussi les opportunités et les occasions de développement. Mentionnons simplement les contraintes liées au télétravail et aux rencontres virtuelles qui se transforment peu à peu en gain d'efficacité et qui minimisent grandement les obligations de déplacement.

L'année 2020-2021 aura aussi permis aux nouveaux centres de services scolaires de se doter d'un Conseil d'administration. Ce dernier a été créé le 20 octobre 2020 et siège mensuellement depuis.

L'enseignement à distance, la pénurie de personnel, la qualité de l'air dans les écoles, le plomb dans l'eau, les travaux de réfection des bâtiments, les maternelles 4 ans et le Réseau structurant de transport collectif de la Ville de Québec ont été autant de sujets qui ont fait l'objet de préoccupations, mais aussi de travaux et d'avancées au cours de la dernière année.

Aussi, à l'instar des autres centres de services scolaires de la région, le Centre de services scolaire des Découvreurs accueille de plus en plus d'élèves dans ses écoles et centres. L'autorisation par le ministère de l'Éducation du Québec de trois projets d'agrandissement au printemps 2021 démontre que la plupart de nos bâtiments sont maintenant au maximum de leur capacité.

Enfin, étant donné les périodes de confinement et les contraintes associées à cette année de pandémie, certains de nos élèves ont accumulé des retards académiques pour lesquels nous portons une attention particulière. Nous avons cependant confiance que l'aide supplémentaire apportée à ces derniers combinée à la compétence et au dévouement du personnel de nos établissements scolaires leur permettra de rattraper le temps perdu avant la fin de l'année scolaire 2021-2022.

**Le président**

**Stéphane Lapierre**

**Le directeur général**

**Christian Pleau**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</b>	<b>3</b>
	1.1 Le Centre de services scolaire en bref	3
	1.2 Services éducatifs et culturels	15
	1.3 Faits saillants	16
<b>2</b>	<b>GOVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</b>	<b>17</b>
	2.1 Conseil d'administration	17
	2.2 Autres Comités de gouvernance	26
	2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	31
	2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	31
<b>3</b>	<b>RÉSULTATS</b>	<b>32</b>
	3.1 Plan d'engagement vers la réussite	32
	3.1.1 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation	32
	3.1.2 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite	34
	3.2 Traitement des plaintes et lutte contre l'intimidation et la violence	36
	3.2.1 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire pour lutter contre l'intimidation et la violence	36
	3.2.2 <i>Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs</i>	39
<b>4</b>	<b>UTILISATION DES RESSOURCES</b>	<b>40</b>
	4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	40
	4.2 États financiers	42
	4.3 Gestion et contrôle des effectifs	43
	4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	44
	4.5 Ressources technologiques	44
	4.6 Ressources matérielles	45
<b>5</b>	<b>ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL</b>	<b>46</b>
	Rapport du protecteur de l'élève	46



# PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

## 1.1. LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Découvreurs a été créé le 8 février 2020 par l'adoption de la Loi modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (Projet de loi No 40).

Le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs comprend une partie de la région de la Capitale-Nationale, soit l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette (environ 135 000 personnes).

Pour l'année scolaire 2020-2021, elle offre des services d'enseignement à 12 999 élèves du primaire ou du secondaire en plus de la clientèle de la formation professionnelle de même que de l'éducation des adultes avoisinant ainsi une clientèle totale de près de 17 000 élèves.

Ses élèves sont répartis dans 17 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 1 école primaire-secondaire, 2 centres de formation professionnelle, 1 centre d'éducation des adultes, 1 unité pédagogique et 1 école spécialisée pour élèves handicapés.

### L'ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE FILTEAU



L'École d'éducation internationale Filteau est située dans l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge et accueille une clientèle de 537 élèves. Depuis 2008, l'École Filteau offre à ses élèves le programme primaire du Baccalauréat international de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. De plus, des périodes supplémentaires d'activités en anglais contribuent à l'enrichissement du programme. Une fondation active et dynamique soutient différents projets et aide à l'enrichissement des activités de notre école.

Le projet éducatif rejoint la vision du Baccalauréat international (BI) en développant chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. L'intégration des technologies occupe aussi une place importante. L'école amènera les élèves à grandir, à s'épanouir, pour devenir des citoyens responsables et ouverts aux autres, qui cultiveront le plaisir d'apprendre toute leur vie.

L'école a mis en place un code de vie éducatif, qui favorise la communication famille/école, appliqué par tout le personnel. L'estime de soi, le sens de l'effort, l'autonomie, le goût d'apprendre et le respect sont des valeurs importantes à l'école.



## L'ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS

L'École Des Coeurs-Vaillants est située dans le quartier Sainte-Ursule au coeur de Sainte-Foy et accueille une clientèle de 482 élèves de plus de 70 pays. C'est une école performante et fière qui mise sur les forces de chacun. Accueillante et inclusive, elle croit en la capacité des élèves de persévérer, de progresser, de réussir et de s'épanouir.

Le projet éducatif « À la découverte de notre monde » s'actualise selon les orientations suivantes : le développement des compétences en littératie et en numératie, un environnement accueillant, sain et sécuritaire ainsi que le maintien des partenariats avec la communauté. Par l'engagement et l'innovation, l'École reconnaît l'importance du rôle de chacun des acteurs dans la réussite éducative des élèves. Ce faisant, elle contribue au développement de citoyens responsables.

L'École vise à permettre aux élèves de développer leur plein potentiel en tant qu'individus bienveillants. Elle cultive le plaisir d'apprendre et le goût de se dépasser dans un environnement agréable et sécuritaire. Les interventions ont pour but de sensibiliser les jeunes à la vie active et responsable en société. Les valeurs partagées par les élèves, la famille et le personnel sont : le respect et l'ouverture sur les autres, l'engagement, le dépassement ainsi que le leadership.

## L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS



L'École Des Hauts-Clochers – Pavillon Notre-Dame regroupe les élèves du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle ainsi que les classes spécialisées pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme. Les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et du 2<sup>e</sup> cycle fréquentent le Pavillon Saint-Charles. La proximité entre les deux pavillons permet aux élèves de vivre ensemble au quotidien pour se réaliser. Une équipe engagée, des pédagogues compétents et la force d'une communauté contribuent au développement des élèves qui fréquentent l'établissement. Ainsi, les deux pavillons accueillant une clientèle de 703 élèves.

Le projet éducatif « Ensemble pour se réaliser » permet aux élèves de vivre dans un milieu où le respect, l'ouverture, la collaboration, l'engagement et la persévérance guident les actions. Les deux enjeux au coeur du projet éducatif sont : ensemble vers la réussite et ensemble vers un climat stimulant.

Cet encadrement comporte des règles de vie claires et éducatives, un suivi constant des élèves, des plans d'intervention élaborés avec minutie et le soutien quotidien d'une équipe multi-agents, comprenant des éducateurs spécialisés, une psychologue scolaire, une orthophoniste, une ergothérapeute et une psychoéducatrice. De plus, le programme « Au coeur de l'harmonie » est enseigné aux élèves et vise à développer de bonnes habiletés sociales.

## L'ÉCOLE DES PIONNIERS

L'École Des Pionniers est située dans le secteur Saint-Augustin-de-Desmaures. Le Pavillon Marguerite-Bourgeois accueille les élèves du 1<sup>er</sup> cycle (maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année) et le Pavillon De La Salle, ceux du 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et du 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>). Ainsi, les deux pavillons accueillent une clientèle de 772 élèves.

L'École favorise le partage et la collaboration famille/école tout en assurant un suivi personnalisé pour chacun des élèves. Une équipe de professionnels veille à l'épanouissement de chacune et chacun. Elle est composée d'orthopédagogues, d'éducatrices spécialisées, d'orthophonistes et de psychologues. Elle est accompagnée dans son travail par une infirmière, un policier éducateur et un animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire.



## L'ÉCOLE DU CAMPANILE

L'École du Campanile est une école communautaire et accueille une clientèle de 310 élèves. Foncièrement novatrice, elle vise à rendre chaque enfant compétent, responsable et autonome. Elle mise sur la synergie entre les enfants, l'équipe-école, les parents et la communauté. L'École du Campanile offre le service spécialisé des Étoiles filantes qui accueillent des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Les valeurs qui guident les actions des membres du personnel de l'École et qui ont inspiré le développement du projet éducatif sont le respect, la bienveillance, la persévérance, la collaboration et l'engagement. Le projet éducatif a été bâti autour de deux grands enjeux, soient d'offrir un milieu de vie collaboratif, respectueux et bienveillant à tous les élèves et s'assurer de développer le plein potentiel de chacun d'eux. De nombreuses actions sont effectuées au quotidien pour soutenir les élèves et les accompagner vers leur réussite, ce qui permet d'atteindre les objectifs.

À l'École du Campanile, un code de vie clair est présenté à tous les élèves de l'école pour établir les règles à suivre dans le milieu scolaire. En lien avec ce code de vie, des conséquences cohérentes sont prévues, mais également des actions positives pour motiver les élèves à respecter ces règles (défis, récréations prolongées, récompenses de fin d'étape, etc.). C'est avec de la constance et de la cohérence que l'équipe-école est en mesure de bien accompagner chacun des élèves pour respecter et comprendre le code de vie.

## L'ÉCOLE FERNAND-SEGUIN

L'École Fernand-Seguin est la seule institution d'enseignement primaire de la région de Québec à offrir un programme à vocation scientifique. Elle accueille 441 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année provenant de tout le territoire du Centre de services scolaire. Le programme d'anglais intensif est implanté en 6<sup>e</sup> année. L'estime et la confiance en soi, la curiosité et le goût d'apprendre, le respect des autres et des différences, la persévérance et l'engagement, sont les valeurs privilégiées par l'école.

L'École favorise une pédagogie centrée sur la maîtrise progressive de la démarche scientifique qui permet d'effectuer et de consolider des apprentissages notamment par une grille-matières avec une dominante scientifique, un arboretum, une Expo-sciences annuelle avec thématique, des ateliers animés par des parents et des conférenciers œuvrant dans le domaine scientifique, une micro-entreprise environnementale et des sorties éducatives en lien avec les sciences. L'élève est sensibilisé au respect de tout être vivant par le développement d'attitudes positives. Il est invité à jouer un rôle actif dans une démarche de résolution des problèmes. Cela se traduit par l'auto-évaluation de son comportement et de ses attitudes, par la réflexion et la responsabilisation par rapport aux conséquences de ses choix.

## L'ÉCOLE L'ARBRISSEAU

L'École L'Arbrisseau est une école engagée dans la réussite de chacun et accueille une clientèle de 353 élèves. Cette vision prend tout son sens lorsque nous mettons en place des stratégies pour réduire les écarts entre les élèves tout en ayant des attentes élevées connues de tout le personnel de l'école. Cela implique principalement un travail de collaboration efficace entre les acteurs de la réussite des élèves. Nous savons que tous nos élèves peuvent réussir.

Le projet éducatif repose sur trois valeurs partagées qui constituent la base sur laquelle s'appuient les comportements et les choix de chaque personne qui fait partie de notre communauté. Il s'agit de la bienveillance, l'engagement et la coopération.

Quatre orientations sont également définies, qui visent à assurer la réussite de tous en ayant comme objectif d'augmenter le niveau de réussite des élèves en lecture et pour la compétence « Résoudre » en mathématique, créer un climat propice à l'épanouissement des élèves là où ils se sentent bien et en sécurité en ayant comme objectifs d'améliorer la perception qu'ont les élèves du bien-fondé des règles de vie et accroître le sentiment d'attachement au milieu, façonner le citoyen de demain en ayant comme objectifs d'éduquer les élèves à l'utilisation responsable des outils numériques et de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement et promouvoir l'activité physique comme outil de développement en ayant comme objectif de maintenir la pratique d'activités physiques à 60 minutes par jour minimalement.

L'École possède un code de vie qui mise sur les interventions éducatives positives. Ainsi, les intervenants font preuve de cohérence, de constance et de conséquence, tout en ayant en tête que chaque intervention vise à soutenir l'élève dans son développement.

## L'ÉCOLE L'ÉTINCELLE – TROIS-SAISONS

L'École L'Étincelle – Trois-Saisons est située dans l'arrondissement Laurentien. Elle offre l'enseignement préscolaire et primaire, au régulier comme en adaptation scolaire. Elle accueille 372 élèves répartis dans deux pavillons qui se trouvent à distance de marche : Trois-Saisons (préscolaire 4 ans et 5 ans, et 1<sup>er</sup> cycle) et L'Étincelle (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles). La réussite scolaire et éducative de tous les élèves figure parmi les priorités. L'école a à cœur d'offrir un milieu de vie où l'élève se développe harmonieusement et accède à son plein potentiel.

Le projet éducatif promeut des valeurs de respect des autres et des différences, le sens de l'effort ainsi que l'estime et la confiance en soi. La réussite éducative et l'épanouissement de chaque élève guident les actions du personnel au quotidien. Trois orientations sont au cœur du projet éducatif : accompagner le développement des compétences, offrir un milieu de vie harmonieux, stimulant et sécurisant, promouvoir un mode de vie sain, actif et écoresponsable.

L'encadrement est assuré par un personnel soucieux du bien-être de l'élève, tant sur le plan personnel que relationnel. En complémentarité avec cet environnement éducatif, l'équipe-école contribue à maintenir une communication particulière régulière avec les premiers partenaires : les parents.

Le respect des différences est au cœur des interventions du personnel de l'école. L'animation des cours d'école par des éducatrices spécialisées est aussi un élément clé qui favorise la bonne participation des jeunes. De plus, l'utilisation commune d'une démarche de résolution de conflits permet de travailler en ayant une vision partagée afin de vivre heureux et en sécurité dans l'école.



## L'ÉCOLE LE RUISSELET

L'École Le Ruisselet est située à L'Ancienne-Lorette et elle accueille une clientèle de 361 élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. Un milieu harmonieux et stimulant permet aux jeunes de maintenir leur motivation scolaire ainsi que de vivre des réussites à la hauteur de leur potentiel.

Des moyens concrets sont mis en place pour développer une culture de collaboration, ce qui permet d'intervenir de manière cohérente auprès de chaque élève. Développer le sentiment d'appartenance demeure aussi une priorité puisque cela facilite l'engagement de tous et chacun. Le soutien des élèves afin qu'ils soient actifs dans leur apprentissage et engagés dans leur réussite éducative, est primordial.

Tout au long de son cheminement, l'élève est accompagné et encadré par une équipe compétente et un projet pour contrer l'intimidation génère des résultats tangibles. Des plans d'intervention sont élaborés pour les élèves ayant besoin d'un suivi particulier. Ils tiennent compte de leurs forces et permettent leur implication et la concertation entre les parents, l'enseignant et les intervenants.



## L'ÉCOLE LES BOCAGES

L'École Les Bocages est située à l'est de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures à proximité du fleuve Saint-Laurent et au coeur d'espaces verdoyants. Elle accueille une clientèle de 418 élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année qui poursuivent leur cheminement scolaire.

Progresser ensemble signifie que les élèves qui fréquentent cette école vivent, tout au long de leur parcours, plusieurs situations d'apprentissage. Celles-ci constituent des occasions de développer l'estime et la confiance en soi, le goût d'apprendre et de se dépasser. Dans le milieu, la collaboration, le respect des autres et des différences ainsi que les bienfaits de s'engager dans sa réussite sont des valeurs très importantes. À l'École Les Bocages, le bien-être et la progression des apprentissages sont indissociables. L'équipe dynamique d'enseignants et d'intervenants demeure à l'affût des nouveautés pédagogiques et technologiques permettant d'offrir des services de qualité. Ses forces sont la qualité de l'enseignement et de l'encadrement, le dévouement, l'implication des parents ainsi que le suivi adapté aux besoins de l'élève.

## L'ÉCOLE LES PRIMEVÈRES-JOUVENCE



L'École Les Primevères-Jouvence offre des services éducatifs à 619 élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. C'est une école fière qui mise sur les forces de chacun. Accueillante et inclusive, elle croit en la capacité des élèves de persévérer, de progresser, de réussir et de s'épanouir. Par l'effort et l'autonomie, l'École reconnaît l'importance du rôle de chacun des acteurs dans la réussite éducative des élèves. Par le respect, la confiance et l'honnêteté, elle contribue au développement de citoyens responsables.

Le projet éducatif « Croire en chacun » s'actualise selon les orientations suivantes : créer un environnement d'apprentissage bienveillant, dynamique et stimulant et développer le plein potentiel des élèves. Il s'oriente vers le développement global de l'élève. Le personnel est engagé dans la réussite de l'élève et est ouvert aux innovations pédagogiques. Son professionnalisme, son engagement et sa disponibilité assurent des services de grande qualité.

L'encadrement pédagogique et comportemental est la priorité. Le respect des personnes, le souci du travail bien fait et le respect des engagements constituent des valeurs partagées par les élèves, le personnel et les parents. Grâce à l'implication de tous, la communication et la collaboration entre les parents et l'équipe-école se sont grandement développées et constituent une fierté.



## L'ÉCOLE LES SOURCES

L'École Les Sources est située dans le secteur Sainte-Foy au coeur d'un quartier résidentiel, bénéficiant d'un environnement sain et stimulant. Les enfants profitent d'un parc-école de grande qualité. Elle dispose d'équipements modernes et de locaux aménagés aux besoins des élèves. L'école accueille 416 élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

L'École Les Sources est une excellente école de quartier qui répond aux attentes élevées de sa clientèle. Tous les intervenants ont le souci d'accompagner les élèves dans le développement de leur plein potentiel, en valorisant la confiance en soi, le respect, la réussite, l'autonomie et l'engagement. Leurs actions sont guidées vers l'atteinte de ces principaux objectifs. Les forces de cette école sont la qualité de l'enseignement, le suivi personnalisé des élèves, le dynamisme, le dévouement de l'équipe-école et l'innovation pédagogique.

Les intervenants de l'école travaillent en collaboration afin d'offrir un encadrement de qualité aux jeunes. L'École propose un enseignement dynamique et adapté aux besoins de chaque enfant. La communication avec les parents se fait sur une base régulière puisque les partenaires sont de première ligne.

## L'ÉCOLE MARGUERITE-D'YOUVILLE



L'École Marguerite-D'Youville est un établissement d'enseignement préscolaire et primaire qui offre des services éducatifs à 283 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Elle est située dans le vieux Cap-Rouge, au coeur d'un quartier historique et artistique. Le parc Provancher, le fleuve, la marina, la rivière Cap-Rouge ainsi que le boisé menant au site archéologique Cartier-Roberval sont à proximité, ce qui en fait un magnifique milieu de vie pour les élèves et le personnel. L'École est fortement ancrée dans son milieu et bénéficie d'une grande implication de parents, de bénévoles et de précieux partenaires.

Toute l'équipe-école valorise chez l'élève le plaisir d'apprendre et le goût de se dépasser avec son projet éducatif « Je pars à la conquête du monde ! » Les orientations : augmenter les compétences en littératie et en numératie; offrir un environnement sain, sécuritaire et bienveillant; proposer une offre de services stimulante; établir et maintenir des partenariats avec la communauté, permettant de mobiliser les membres du personnel et de guider leurs actions.

Cette école offre un environnement harmonieux permettant le bien-être de chaque élève. Les règles de vie, axées sur la bienveillance, insistent sur l'apprentissage des comportements positifs, qui sont d'ailleurs enseignés et valorisés.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FOY



Fière de sa présence au coeur du secteur Sainte-Foy depuis une soixantaine d'années, l'École primaire Notre-Dame-de-Foy compte 343 élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année du secteur régulier ainsi que de l'adaptation scolaire. L'école accueille également des élèves du préscolaire 4 ans de son aire de desserte selon les critères établis par le Ministère. La diversité de la clientèle confère un caractère unique et une grande richesse au milieu. Les élèves d'origines et de langues diverses font l'apprentissage du mieux vivre ensemble dans le respect des différences.

L'École offre aux élèves un encadrement sécuritaire basé sur les valeurs du projet éducatif : bienveillance, engagement, inclusion. Pour ce faire, la mise en place des moyens suivants est assurée : communication régulière avec les parents, élaboration de plans d'intervention selon les besoins, règles de conduite basées sur le respect et la valorisation des comportements positifs, activités parascolaires et brigade scolaire.



## L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

L'École Sainte-Geneviève est bien ancrée dans son milieu depuis plus de 45 ans. Elle accueille 319 élèves de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année du secteur régulier ainsi que du secteur de l'adaptation scolaire. L'École reçoit notamment des enfants présentant une déficience intellectuelle allant de moyenne à sévère et des élèves ayant un retard d'apprentissage provenant de tout le territoire du Centre de services scolaire.

L'École Sainte-Geneviève est un milieu de vie et d'apprentissage reflétant la préoccupation à développer chez les élèves des habitudes de vie équilibrées. Le projet « Inisport » permet aux élèves d'être initiés à plusieurs sports, de participer au projet-école et d'avoir des heures sportives qui viennent bonifier l'éducation physique déjà présente. Les élèves sont fiers de fréquenter Sainte-Geneviève. Ils sont en mesure de développer leur plein potentiel en combinant activités physiques et apprentissages scolaires.

L'École offre un environnement pacifique et sécuritaire par la mise en place d'un programme d'habiletés sociales, de dénonciation de l'intimidation ainsi que par d'autres moyens favorisant le vivre ensemble tout en mettant de l'avant les valeurs de l'école. Le personnel assure le suivi des élèves par une prise de contact fréquente avec les parents et par l'utilisation d'un code de vie qui s'appuie sur le renforcement positif des comportements individuels et collectifs. Un programme de brigade scolaire contribue à l'épanouissement et à la responsabilisation des enfants. Aussi, l'organisation de la cour d'école propose des activités diverses telles que le soccer sur un terrain synthétique, des modules de jeux, du matériel de cirque, des glissades hivernales et autre.



## L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE – SAINT-YVES

L'École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves est située dans l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge. Elle offre les services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. L'École et ses services de garde accueillent une clientèle de 641 élèves répartis dans ses établissements.

L'École Saint-Louis-de-France I offre les services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année.

L'École Saint-Louis-de-France II offre les services d'éducation primaire de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année.

Cette école priorise les valeurs telles que le respect des autres, la confiance en soi, l'engagement et le dépassement. Elle se donne en outre pour mission de développer le goût d'apprendre chez les élèves. Deux enjeux sont au cœur du projet éducatif : la réussite éducative de chaque élève passant par l'importance de favoriser la réussite scolaire et la persévérance des élèves en actualisant le plein potentiel de chacun et un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire avec la préoccupation d'offrir un milieu de vie pacifique, et de susciter l'engagement des élèves dans leur milieu et leur communauté.

L'École privilégie un encadrement sécurisant et un suivi personnalisé. Des intervenants professionnels contribuent à la réussite des enfants et au développement de leur estime personnelle. Des règles de vie claires et adaptées permettent au gens de vivre dans un environnement respectueux et sans violence.



## L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

L'École Saint-Mathieu est située dans l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge. Elle reçoit une clientèle de 363 élèves qui fréquentent les classes de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année et certains d'entre eux cheminent dans l'une des classes spécialisées répondant aux besoins des jeunes qui présentent des difficultés d'apprentissage. De plus, l'École Saint-Mathieu accueille des élèves de nationalités diverses et l'aspect multiculturel de l'école transpire tant dans les projets proposés que dans les réalisations des élèves. Elle offre aux enfants un encadrement bienveillant basé sur les valeurs du projet éducatif: le respect, l'estime de soi, l'ouverture, le goût d'apprendre et le sens des responsabilités.

Ces dernières années, la diversité culturelle est venue apporter une couleur particulière à la communauté, créant une ouverture nouvelle sur les autres et sur le monde. La vision de l'école se base sur les valeurs qu'elle véhicule et qui colorent chacune des actions qui y sont menées. Le projet éducatif place l'ouverture au coeur de ses actions.

L'encadrement pédagogique des élèves est une priorité à l'École Saint-Mathieu. Avec son équipe d'enseignants et d'enseignantes stable, dévouée et soucieuse d'offrir aux élèves un enseignement de qualité qui répond aux besoins des élèves, l'École Saint-Mathieu accorde une importance à l'enseignement du français. L'encadrement et le respect des règles de vie sont également des forces. En effet, les intervenants de l'école collaborent afin d'offrir aux élèves un milieu de vie chaleureux et sécuritaire pour tous.



## L'ÉCOLE SAINT-MICHEL

L'École Saint-Michel, reconnue Établissement vert Brundtland, est située dans le secteur de Sillery à proximité des services communautaires et culturels. Elle accueille une clientèle de 517 élèves au secteur régulier, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année et scolarise actuellement 52 élèves autistes de 4 à 12 ans provenant des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches.

L'équipe-école a pour mission l'épanouissement des élèves dans un cadre scolaire équilibré et varié. Les enseignants prônent des approches pédagogiques amenant les élèves à s'épanouir et à se découvrir. L'École aspire à ce que les élèves développent différentes compétences afin qu'ils soient bien outillés pour poursuivre leur cheminement scolaire.

Tout le personnel de l'École préconise un encadrement rationnel basé sur des règles cohérentes, justes et constantes. L'équilibre, la communication et l'ouverture sur les différences sont au coeur des valeurs de l'École. Les éducateurs spécialisés sont présents dans toutes les activités scolaires ce qui permet de créer un lien de confiance mutuelle avec les élèves. Ces éducateurs assurent un suivi, adapté aux besoins de chacun.



## L'UNITÉ PÉDAGOGIQUE L'ONYX

L'Onyx se veut un milieu de transition qui vise à transmettre à des jeunes le goût d'apprendre. Par de petites réussites, le personnel de l'école veut leur donner un sentiment de fierté et la possibilité de croire en leurs capacités.

Dans le cadre de son mandat régional sur la Rive-Nord de Québec (de Portneuf à Charlevoix) l'unité pédagogique L'Onyx scolarise de jeunes adolescentes de 12 à 17 ans hébergées au centre de réadaptation l'Escale et qui doivent faire face à diverses problématiques. Plusieurs se trouvent dans l'obligation de vivre à l'intérieur du centre, à des fins de protection et elles ne peuvent poursuivre leur scolarité dans leur milieu externe pour une période de temps variable. Ce service de scolarisation découle d'une entente annuelle entre le Centre de services scolaire des Découvreurs et les établissements du ministère de la Santé et des Services sociaux.

## L'ÉCOLE MADELEINE-BERGERON

L'École Madeleine-Bergeron est une école spécialisée d'ordre préscolaire, primaire et secondaire à vocation suprarégionale de tout l'Est du Québec. Elle accueille près de 100 élèves âgés de 4 à 21 ans présentant une déficience motrice ou une maladie organique, nécessitant un suivi médical et/ou une réadaptation particulière (déficience motrice cérébrale, maladie neuromusculaire, myélopathie, traumatisme crânio-cérébral et autres maladies) accompagnée de déficiences associées. L'École est un milieu de vie et, bien souvent, une grande famille pour les élèves qui la fréquentent.

Le projet éducatif vise à respecter le rythme des élèves tout en maximisant le développement optimal d'apprentissage propre à chacun. Dans le cadre d'une démarche collective, les valeurs choisies sont : la collaboration, l'engagement et le respect. Ces valeurs guident les actions mises de l'avant par l'équipe.

La collaboration parents et équipe-école, le suivi constant des élèves, l'élaboration des plans d'intervention, la réalisation d'activités de rassemblement et la vie étudiante contribuent à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

## LE COLLÈGE DES COMPAGNONS

Le Collège des Compagnons est membre du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales et accueille une clientèle de 1276 élèves. Il offre le programme PROTIC, le programme *lessciences.com* de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire et le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Dans le cadre de ces programmes, l'élève construit lui-même son cheminement en faisant le choix d'un sport, de l'anglais enrichi ou de base, de la musique et des arts. Le Collège accueille aussi les élèves du cheminement particulier continu, du présecondaire et de la formation préparatoire au travail.

Les règles de vie du Collège des Compagnons prennent racine dans son projet éducatif et ses trois principales valeurs, qui sont l'engagement, la collaboration et le respect.

Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle sont regroupés dans un secteur situé à proximité du secrétariat, de la salle de jeux et des activités du midi. Ils occupent le même local sauf pour les sports et les arts et ils bénéficient d'un accueil ainsi que d'un encadrement personnalisés. Les concentrations sport sont offertes à la fois aux élèves du PROTIC et aux élèves du programme *lessciences.com*.

L'encadrement est assuré par un tuteur de classe, un éducateur spécialisé à chaque niveau et par l'organisation de groupes fermés pour le programme scientifique et PROTIC. Le Collège assure un suivi des devoirs, des absences et des retards. Il offre la récupération du midi de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire en plus d'une période d'étude intégrée à l'horaire à la fin de chaque journée.

Au Collège, plus de 25 équipes évoluent dans les ligues régionales et provinciales : volleyball, basketball, natation, soccer, hockey sur glace, badminton, ultimate frisbee, le Club plein air et plus encore.

## L'ÉCOLE DES PIONNIERS - PAVILLON LAURE-GAUDREULT

Le Pavillon Laure-Gaudreault accueille 436 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire dans un milieu stimulant et dans un environnement sécurisant. Préoccupé avant tout par la réussite de chacun, le personnel est soucieux de développer le plaisir d'apprendre ainsi que le sentiment d'appartenance à l'école.

Le respect, l'autonomie, l'effort, le dépassement de soi, le goût d'apprendre et la coopération sont les valeurs priorisées par l'équipe-école. Dans le but d'offrir les meilleures chances de réussite aux élèves, les membres de l'équipe-école utilisent quotidiennement le concept d'encadrement global. Cette stratégie d'intervention permet d'impliquer l'ensemble des intervenants au coeur de notre processus d'encadrement. De cette manière, l'équipe est en mesure de soutenir, de guider et d'accompagner les élèves non seulement dans leur cheminement, mais aussi dans leur développement personnel et social. L'encadrement consiste à donner aux élèves les moyens pour qu'ils réussissent et se développent dans un environnement qu'ils aimeront fréquenter.

Une période d'intégration cognitive de 20 minutes en fin d'avant-midi est supervisée par les enseignants. Elle vise à responsabiliser l'élève vis-à-vis ses apprentissages et faciliter la gestion de ses travaux. De plus, dans le cadre des cours d'univers social, une portion de la matière sera consacrée à l'actualité afin de mieux comprendre les différents enjeux planétaires.

Une équipe de professionnels veille à l'épanouissement des élèves : une orthopédagogue, trois éducatrices spécialisées, une psychologue, un animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, un policier éducateur, une infirmière, une conseillère en orientation, une technicienne en loisirs, une technicienne en travaux pratiques, des surveillants du midi et des enseignants ressources dans plusieurs matières, particulièrement en français et en mathématique.

Les élèves inscrits participent à des activités sportives, artistiques ou culturelles selon un calendrier préétabli : Midis Typhon, basketball, hockey, cheerleading, soccer, volleyball, badminton, ultimate frisbee, natation, Club-science, troupe de comédie musicale, improvisation, club-photos, harmonie, conseil étudiant (bals de finissants, fêtes, élection), canal pionniers et informatique.

## L'ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE

L'École secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette accueille 1046 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire dans un milieu paisible qui favorise leur épanouissement. Elle mise sur l'implication des élèves afin d'accroître leur sentiment d'appartenance.

L'équipe de la PAL croit à la dimension humaine du milieu scolaire. Elle valorise la réussite éducative en favorisant le développement du respect, de l'engagement, de la responsabilité et de l'autonomie pour amener chaque élève à se dépasser.

Un suivi attentif est effectué par des professionnels : des orthopédagogues, des conseillers d'orientation, une psychologue, une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, une infirmière, une travailleuse sociale, une intervenante en prévention de la toxicomanie et un policier jeunesse.

Les élèves sont regroupés dans un secteur de l'école. Ils ont accès à un accueil personnalisé en début d'année pour faciliter leur intégration. Lors de la période du midi, ils ont accès à un local midi-devoirs, à des activités et à des clubs sportifs et culturels.



## L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

L'École secondaire De Rochebelle accueille 1863 élèves et elle est constituée de 5 pavillons et d'un nouveau complexe sportif, reliés par des passerelles comprenant un gymnase double, une palestre, une salle de conditionnement physique, une salle de danse, des vestiaires et des locaux de service, ainsi que des salles de classe. Les élèves ont aussi accès à quatre gymnases supplémentaires, deux terrains de soccer, dont un synthétique, un terrain de football, la piscine Sylvie Bernier et au nouveau Centre de glaces de Sainte-Foy.

Ce milieu de vie unique permet aux élèves d'être regroupés selon leur âge, ce qui procure un environnement humain typique des petites écoles. De Rochebelle, établissement renommé pour son dynamisme et son sens de l'innovation, offre un lieu d'échange passionnant qui stimule le désir d'apprendre et multiplie les occasions de dépassement. Elle nourrit la joie de vivre de toutes les personnes qui l'habitent et les rend fières d'y appartenir. En contact étroit avec sa communauté et ouverte sur le monde, De Rochebelle prépare tous ses élèves à devenir de jeunes citoyens et citoyennes responsables et équilibrés qui s'engagent à bâtir un monde meilleur.

Les valeurs privilégiées par l'école sont : l'autonomie, l'engagement, le respect, la coopération et la fierté.

L'encadrement passe par des enseignants engagés et attentifs, une équipe composée de psychologues, d'orthopédagogues, de conseillers d'orientation, de techniciens en loisirs, d'éducateurs spécialisés, d'enseignants-ressources, d'une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, d'une infirmière, d'une travailleuse sociale, des groupes supervisés par un titulaire en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire, ainsi que pour les groupes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire du PEI, le tutorat pour les élèves qui ont besoin d'une aide particulière, une gestion des absences qui assure un suivi quotidien des élèves, une priorité accordée à la collaboration école-famille, les pairs-aidants en mathématique, en français et en anglais, la récupération du midi de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, l'étude obligatoire du midi en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, des protocoles d'encadrement pour un suivi individualisé, des surveillants à l'heure du midi et après les cours, une politique santé axée sur l'alimentation et l'activité physique.

## LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MARIE-ROLLET

Situé à Québec, au cœur de l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, le Centre de formation professionnelle Marie-Rollet est un milieu d'études stimulant. Il fait partie des établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs. Le CFP Marie-Rollet offre des formations adaptées aux besoins du marché du travail dans les secteurs de l'administration et du commerce, des arts, de la communication et de la documentation ainsi que de l'informatique. Une équipe d'enseignants compétents et un personnel qualifié offrent également des services personnalisés et une grande disponibilité. Avec des locaux modernes et des équipements informatiques à la fine pointe de la technologie, le CFP Marie-Rollet propose un environnement d'études propice à la réussite professionnelle.

Le Centre a pour mission d'offrir à la population une formation de base en continue, adaptée et répondant aux besoins et aux exigences des entreprises d'aujourd'hui, et ce, dans divers secteurs d'activité : administration et commerce, arts, communication et documentation, informatique et électrotechnique.

## LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU

Le Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau (CFPMB) est situé dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery de la ville de Québec. Inauguré en décembre 2003, le Centre offre six programmes de formation sanctionnés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les secteurs des arts appliqués, de l'administration, du commerce et du bâtiment. Ces programmes, menant à des diplômes d'études professionnelles (DEP) ou à des attestations de spécialisation professionnelle (ASP), sont « Bijouterie-joaillerie », « Photographie », « Lancement d'une entreprise », « Vente-conseil », « Représentation » et « Dessin de bâtiment ».

Le CFP Maurice-Barbeau a comme mission première d'offrir un enseignement qui permet à ses finissantes et finissants de répondre aux exigences de plus en plus grandes du marché du travail. Les formations, adaptées aux besoins actuels des entreprises, contribuent au développement d'une main-d'œuvre de qualité pour aujourd'hui et pour demain. Par ailleurs, le Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau est fier de contribuer à la croissance économique locale, régionale et suprarégionale par la formation professionnelle des jeunes et des adultes et le soutien à la création d'entreprises.

## LE CENTRE DU PHÉNIX

Le projet éducatif a été élaboré à partir des orientations éducatives choisies par l'équipe du Centre et adoptées par le Conseil d'établissement. Les actions qui y sont nommées visent à encourager la persévérance dans le cheminement de formation et la réussite du plus grand nombre. À cet effet, il tient compte des besoins de la personne et des facteurs susceptibles d'influencer sa formation et le processus d'apprentissage.

Le Phénix a pour mission d'amener l'apprenant adulte à se dépasser et à réaliser ses objectifs en le mettant au cœur de sa réussite et en mobilisant toute l'équipe et les partenaires autour de lui, dans un milieu ouvert et accueillant.



## 1.2. SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

Voici l'offre de services au Centre de services scolaire



### PRIMAIRE

Anglais intensif  
Éducation internationale (BI)  
Maternelle 4 ans  
Sciences



### SECONDAIRE

Arts  
Concentration multimédia  
Éducation internationale (PEI)  
Langues  
Musique  
Programme PROTIC  
Sciences  
Sports



### FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>Adjoint administratif</u>	<u>Photographie</u>
<u>Bijouterie-joaillerie</u>	<u>Représentation</u>
<u>Comptabilité</u>	<u>Secrétariat</u>
<u>Comptabilité en ligne</u>	<u>Secrétariat en ligne</u>
<u>Décoration intérieure et présentation visuelle</u>	<u>Secrétariat juridique en ligne</u>
<u>Dessin de bâtiment</u>	<u>Soutien Informatique</u>
<u>Lancement d'une entreprise</u>	<u>Vente-conseil</u>
	<u>Infographie</u>



### ADULTES

Formation à distance  
Formation générale  
Formation grand public  
Francisation  
Service aux entreprises



### 1.3. FAITS SAILLANTS

---

- MISE EN PLACE D'UNE ÉCOLE VIRTUELLE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE
- SOUTIEN ET DÉPLOIEMENT DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN CONTEXTE DE CONFINEMENT (SECTEUR JEUNE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES)
- CRÉATION DU NOUVEAU COMITÉ D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
- ÉCHANGES, ANALYSES ET ÉTUDES D'IMPACT QUANT AU PASSAGE DU FUTUR TRAMWAY SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE
- DÉPLOIEMENT DES TESTS DE PLOMB DANS L'EAU DANS TOUS LES BÂTIMENTS ET TRAVAUX DE RÉPARATION ET REMPLACEMENT REQUIS LORSQUE POSSIBLE
- OPÉRATIONS DE RECRUTEMENT INTENSIVES ET EN CONTINU POUR PLUSIEURS CORPS D'EMPLOI. 1314 ENTREVUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES. LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE COMPTE ENVIRON 2300 EMPLOYÉS
- TRAVAUX SUR UNE FUTURE POLITIQUE DE GESTION DU TÉLÉTRAVAIL
- MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE STRUCTURE DE GOUVERNANCE
- DÉPLOIEMENT DES OUTILS TECHNOLOGIQUES À L'INTENTION DE TOUS LES ÉLÈVES DU SECTEUR SECONDAIRE PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN CONTEXTE DE CONFINEMENT
- DÉPLOIEMENT DES OUTILS TECHNOLOGIQUES À L'INTENTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PERMETTANT LE TÉLÉTRAVAIL EN CONTEXTE DE CONFINEMENT



# GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

## 2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs



*Stéphane Lapierre*

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MEMBRE REPRÉSENTANT LES PARENTS

- District du Secteur Centre-Ouest
- Collège des Compagnons



*Patricia Bernard*

MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

- Personne âgée de 18 à 35 ans



*Sébastien Boucher*

MEMBRE REPRÉSENTANT LES PARENTS

- District du Secteur Centre
- École Sainte-Geneviève



## 2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

---

Les membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs



*Geneviève Bussières*

---

**MEMBRE NON VOTANT REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Personnel d'encadrement
- Services éducatifs



*Cassandra Bui*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

- Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel



*Martin Corbeil*

---

**VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MEMBRE REPRÉSENTANT LES PARENTS**

- District du Secteur Ouest
- École Des Pionniers



## 2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

---

Les membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs



*Magalie Deschênes*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Personnel professionnel non enseignant siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement
- Centre de formation professionnelle Marie-Rollet



*Sonia Falardeau*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Personnel de soutien siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement
- École Les Sources



*Émilie Fournier*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

- Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires



## 2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

---

Les membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs



*Marie des Neiges Genest*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

- Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles



*Vicky Lamontagne*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Personnel d'encadrement
- Service des ressources humaines



*Guy Langlois*

---

**MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Personnel enseignant siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement
- Polyvalente de L'Ancienne-Lorette



## 2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

Les membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs



***Daniel Lemelin***

**MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL**

- Directeur d'établissement d'enseignement
- École secondaire De Rochebelle



***Sébastien Pomerleau***

**MEMBRE REPRÉSENTANT LES PARENTS**

- District du Secteur Centre-Est
- École Saint-Mathieu



***Nathalie Simard\****

**MEMBRE REPRÉSENTANT LES PARENTS**

- District du Secteur Nord
- École Madeleine-Bergeron



***Claudie St-Hilaire***

**MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

- Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines



## A) CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

- Séance ordinaire - 20 octobre 2020, 19 h 30
- Séance ordinaire - 10 novembre 2020, 19 h 30
- Séance extraordinaire - 17 novembre 2020, 19 h 30
- Séance ordinaire - 15 décembre 2020, 19 h 30
- Séance ordinaire - 26 janvier 2021, 19 h 30
- Séance ordinaire - 23 février 2021, 19 h 30
- Séance ordinaire - 30 mars 2021, 19 h 30
- Séance ordinaire - 27 avril 2021, 19 h 30
- Séance ordinaire - 25 mai 2021, 19 h 30
- Séance ordinaire - 22 juin 2021, 19 h 30
- Comité plénier - 29 juin 2021, 19 h 30

## RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION	DATE DE LA RENCONTRE	TITRE COMPLET DE LA DÉCISION / RÉSOLUTION
C.A. 002-20-21	2020-10-20	Nomination de la Présidence.
C.A. 003-20-21	2020-10-20	Nomination de la Vice-Présidence.
C.A. 004-20-21	2020-10-20	Détermination de la durée des mandats des membres.
C.A. 005-20-21	2020-10-20	Fixation du calendrier et horaire des séances 2020-2021.
C.A. 006-20-21	2020-11-10	Adoption de la délégation de pouvoirs temporaire.
C.A. 010-20-21	2020-10-21	Adoption du <i>Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.</i>
C.A. 011-20-21	2020-11-10	Report de la création du Comité de gouvernance et d'éthique et élection de son président.
C.A. 012-20-21	2020-11-10	Report de la création du Comité de vérification et élection de son président.
C.A. 013-20-21	2020-11-10	Report de la création du Comité des ressources humaines et élection de son président.

RÉSOLUTION	DATE DE LA RENCONTRE	TITRE COMPLET DE LA DÉCISION / RÉSOLUTION
C.A. 014-20-21	2020-11-10	Cadre relatif aux critères d'inscription - Lancement de consultation.
C.A. 015-20-21	2020-11-10	Cadre d'organisation des services éducatifs - Lancement de consultation.
C.A. 016-20-21	2020-11-10	Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte - Lancement de consultation.
C.A. 017-20-21	2020-11-10	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et prévisions de clientèle - Lancement de consultation.
C.A. 018-20-21	2020-11-10	Demandes d'agrandissements et nouvelles écoles.
C.A. 021-20-21	2020-11-17	Création des comités du Conseil d'administration.
C.A. 022-20-21	2020-11-17	Modification du Calendrier scolaire 2020-2021.
C.A. 027-20-21	2020-12-15	Dépôt des états financiers 2019-2020 et dépôt du Rapport du Vérificateur général du Québec.
C.A. 028-20-21	2020-12-15	Établir le Calendrier scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2021-2022.
C.A. 029-20-21	2020-12-15	Établir le Calendrier scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2022-2023.
C.A. 030-20-21	2020-12-15	Report de l'adoption du Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire au 26 janvier 2021.
C.A. 031-20-21	2020-12-15	Report de l'adoption du Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs au 26 janvier 2021.
C.A. 032-20-21	2020-12-15	Report de l'adoption du Cadre relatif à la liste des écoles et leurs aires de desserte au 26 janvier 2021.
C.A. 033-20-21	2020-12-15	Report de l'adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et prévisions de clientèle au 26 janvier 2021.
C.A. 037-20-21	2021-01-26	Adoption du Cadre de référence relatif aux critères d'inscription.
C.A. 038-20-21	2021-01-26	Adoption du Cadre d'organisation des services éducatifs.
C.A. 039-20-21	2021-01-26	Adoption du Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte.
C.A. 040-20-21	2021-01-26	Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et prévisions de clientèle.
C.A. 041-20-21	2021-01-26	Adoption des mandats des Comités du Conseil d'administration et ses calendriers de travail pour l'année 2020-2021.
C.A. 042-20-21	2021-01-26	Adoption du <i>Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.</i>
C.A. 043-20-21	2021-01-26	Participation au mandat d'achat de copieurs numériques multi-fonctions du Centre de services scolaire des Découvreurs – CNAR.
C.A. 044-20-21	2021-01-26	Institution d'un Régime d'emprunts pour 2020-2021 — Emprunts à la charge du ministère de l'Éducation du Québec.
C.A. 048-20-21	2021-02-23	Adoption du mandat du Comité de vérification du Conseil d'administration.
C.A. 049-20-21	2021-02-23	Adoption des orientations budgétaires 2021-2022.
C.A. 050-20-21	2021-02-23	Établir les objectifs et les principes de la répartition des revenus du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2021-2022.

RÉSOLUTION	DATE DE LA RENCONTRE	TITRE COMPLET DE LA DÉCISION / RÉSOLUTION
C.A. 051-20-21	2021-02-23	Aliénation d'une partie du lot 6 292 817 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec (entrée rue de Rochebelle).
C.A. 052-20-21	2021-02-23	Adoption du Programme de relève du personnel de direction des établissements Centre de services scolaire des Découvreurs.
C.A. 056-20-21	2021-03-30	Adoption du Budget d'investissement 2021-2022.
C.A. 057-20-21	2021-03-30	Lancement en consultation de la Structure administrative des établissements (écoles et centres) et des services pour 2021-2022.
C.A. 058-20-21	2021-03-30	Établir des calendriers de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes 2021-2022.
C.A. 059-20-21	2021-03-30	Lancement en consultation de la <i>Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des Découvreurs, dans le cadre d'une mesure disciplinaire.</i>
C.A. 060-20-21	2021-03-30	Lancement en consultation de la <i>Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs.</i>
C.A. 061-20-21	2021-04-27	Cap Idéal – Conférence de règlement à l'amiable.
C.A. 065-20-21	2021-04-27	Établir la structure administrative 2021-2022.
C.A. 066-20-21	2021-04-27	Lancement de consultation de la Relocalisation des classes spécialisées au secondaire pour 2022-2023.
C.A. 067-20-21	2021-04-27	Déterminer la tarification des places excédentaires du transport exclusif pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2021-2022.
C.A. 068-20-21	2021-04-27	Fixer la tarification du transport intégré 2021-2022.
C.A. 069-20-21	2021-05-25	Déterminer la tarification pour le transport du midi pour l'année scolaire 2021-2022.
C.A. 070-20-21	2021-05-25	Promesse de vente, acte de vente et autres documents afférents à l'aliénation de trois parcelles de terrain faisant parties du lot 6 322 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, situées en rive du boulevard Hochelaga devant le Centre de formation professionnelle Marie-Rollet et de l'École secondaire De Rochebelle.
C.A. 074-20-21	2021-05-25	Retour de consultation de la relocalisation des classes spécialisées au secondaire pour 2022-2023.
C.A. 075-20-21	2021-05-25	Approuver le Plan d'effectif 2021-2022.
C.A. 076-20-21	2021-05-25	Contrat à commande de gré à gré pour l'acquisition de logiciel – Licence Microsoft.
C.A. 077-20-21	2021-05-25	Fixer la tarification concernant l'utilisation des services de garde en milieu scolaire pour l'année 2021-2022.
C.A. 078-20-21	2021-05-25	Adoption de la <i>Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage du Centre de services scolaire des Découvreurs.</i>
C.A. 079-20-21	2021-05-25	Adoption de la <i>Politique relative à l'inscription de l'élève dans une autre école ou à son expulsion du Centre de services scolaire des Découvreurs, dans le cadre d'une mesure disciplinaire.</i>

RÉSOLUTION	DATE DE LA RENCONTRE	TITRE COMPLET DE LA DÉCISION / RÉSOLUTION
C.A. 080-20-21	2021-05-25	Lancement de consultation de la <i>Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.</i>
C.A. 081-20-21	2021-05-25	Adoption de la modification du calendrier des séances régulières du Conseil d'administration.
C.A. 087-20-21	2021-06-22	Contrat de gestion et d'exploitation des parcs de stationnement.
C.A. 088-20-21	2021-06-22	Services professionnels en ingénierie électromécanique pour le remplacement des systèmes mécaniques et électriques à l'École secondaire De Rochebelle.
C.A. 089-20-21	2021-06-22	Approuver le Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.
C.A. 090-20-21	2021-06-22	Approuver le Programme d'accompagnement aux présidences concernant la formation obligatoire des membres des Conseils d'établissement prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec
C.A. 091-20-21	2021-06-22	Adoption du calendrier des séances régulières du Conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022.
C.A. 092-20-21	2021-06-22	Détermination des critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.
C.A. 093-20-21	2021-06-22	Dépôt du Bilan du directeur général pour l'année scolaire 2020-2021.



## 2.2. AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

### 2.2.1 Liste des comités du Conseil d'administration et de leurs membres



### 2.2.2 Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

#### COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Christian Pleau – Président

Édith Arsenault

Julie Aubin

Éric Beaupré

Jasmin Bélanger

Natalie Blais

Chantale Bouchard

Julie Boulanger

Jean-Philippe Caron

Marc Chamard

Mélanie Charest

Josée Cloutier

Marie-Andrée Couillard

Isabelle Doré

Daniel Frenette

Christine Garcia

Valérie Gauthier

Sonia Grégoire

Donna Harquail

Marie-Ève Harton

Normand Lacasse

Marie-Pierre Lamarche

Isabelle Lacombe

Daniel Lemelin

Véronique Lessard

Louise Matte –  
Secrétaire d'assemblée

Guillaume Métivier

Maxim Pilote

Marc Poulin

Louise Roberge-Lemieux

Sébastien Simard

Mélissa Tardif

Jean-Daniel Yessine



## 2.2. AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE (SUITE)

### COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Christian Pleau - Membre

Éric Beaupré - Membre

Marie-Pierre Lamarche - Membre

Geneviève Bussi eres - Membre

Guillaume M etivier - Membre

Jasmin B elanger - Membre

Natalie Blais - Membre

Jean-Philippe Caron - Membre

Marc Chamard - Membre

Marie-Andr ee Couillard - Membre

Isabelle Dor e - Membre

Christine Garcia - Membre

Normand Lacasse - Membre

V eronique Lessard - Membre

Julie Aubin - Participante

M elanie Charest - Participante

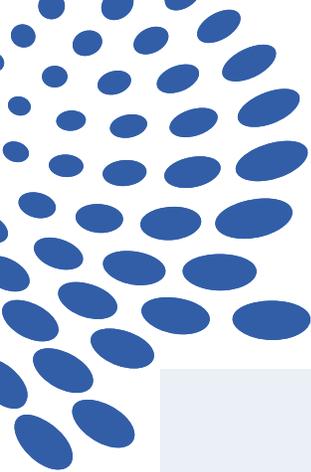
Jos ee Cloutier - Participante

### COMIT E CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### PARTICIPANTS EN 2020-2021

Christian Pleau  
Guillaume M etivier  
Patrick Aub e  
Florian Carbonneau  
Isabelle Cyrenne  
Simon Germain





## 2.2. AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE (SUITE)

---

### COMITÉ DE PARENTS

Stéphane Lapierre - Collège des Compagnons  
René Boudreau - École secondaire De Rochebelle  
Mathieu Barbeau - Polyvalente de L'Ancienne-Lorette  
Jean-Hubert Smith-Lacroix - École Des Cœurs-Vaillants  
Marie-Christine Nolet - École du Campanile  
Guillaume Picard - École Des Hauts-Clochers  
Martin Corbeil - École Des Pionniers  
Sébastien Boucher - École Sainte-Geneviève  
Samuel Lafleur-Careau - École Fernand-Seguin  
Caroline Robert - École d'éducation internationale Filteau  
Sébastien Pomerleau - École Saint-Mathieu  
Céline Moïse - École L'Arbrisseau  
Geneviève Charest - École L'Étincelle -Trois-Saisons  
Kadiatou Diallo - École Le Ruisselet  
Tina Fournier Ouellet - École Les Bocages  
Aurélien Dupuy - École Les Primevères - Jouvence  
Isabelle St-Pierre - École Les Sources  
Marie-Claire Aubrey - École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves  
Alexandre Pettigrew - École Saint-Michel  
Ghassen Mahfoudhi - École Marguerite-D'Youville  
Isabelle Langlois - Représentante EHDA

## 2.2. AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE (SUITE)

Liste des comités du Conseil d'administration

---

### COMITÉ D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Éric Beaupré (DGA)

### DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Daniel Frenette - Formation professionnelle

Chantal Langlois (relève) - Formation adulte générale

Valérie Gauthier - Primaire

Isabelle Lacombe - Primaire

Marc Chamard - Secondaire

Jasmin Bélanger - Secondaire

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Mélissa Poulin - FP

Andrée-Anne Richard - FGA

Catherine Lapointe - Primaire

Marie-Claude Dubuc - Primaire

Ludovic Shink - Secondaire

Mélanie Blanchet - Secondaire

### PERSONNEL PROFESSIONNEL

Jacinthe Dion - Secondaire

### PERSONNEL DE SOUTIEN

Jean-Simon Bourgault - Primaire

### PERSONNEL D'ENCADREMENT DES SERVICES ÉDUCATIFS

Geneviève St-Pierre - coordonnatrice Services éducatifs

### MEMBRE ISSU DE LA RECHERCHE EN SC. DE L'ÉDUCATION

Maude Nadeau - CTREQ

## 2.2. AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE (SUITE)

Liste des comités du Conseil d'administration

### COMITÉ ÉHDAA

Éric Beaupré - Directeur aux Services éducatifs

Geneviève Bussièrès - Directrice adjointe aux Services éducatifs

Marie-Pier Thibault - Directrice adjointe de l'école Saint-Michel

Claudie St-Hilaire - École Saint-Michel

Isabelle Langlois - École Madeleine-Bergeron

Natalia Zagura - École Saint-Mathieu

Patricia Belisle - École L'Étincelle – Trois-saisons

Ismaïla Baradji - École Sainte-Geneviève

Mélanie Clément - Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

Élisabeth Déry - Collège des Compagnons

Magaly Castillo - Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

Annie Drapeau - École secondaire De Rochebelle

Isabelle Tremblay - Collège des Compagnons

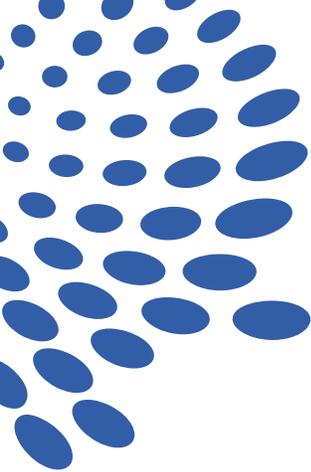
Nathalie Gilbert - École Saint-Yves

Julie Drapeau - École Les Primevères-Jouvence

Marina Velosa S. - École Des Cœurs-Vaillants

Geneviève Richer - École Des Cœurs-Vaillants





### 2.3. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3), le Centre de services scolaire possède un *Code d'éthique et de déontologie* applicable aux membres du Conseil d'administration. Il est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général et des communications** du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca).

De plus, aucun cas n'a été traité et aucun manquement constaté au regard du Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil d'administration.

### 2.4. DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ c. D-11.1), le Centre de services scolaire possède une *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*. Cette procédure est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général et des communications** du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca).

#### Reddition de comptes 2020-2021

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	aucune
Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 <sup>e</sup> de l'article 22	aucune
Divulgations fondées	aucune
Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	aucune
Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	aucune



## RÉSULTATS

### 3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

#### 3.1.1. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 1 : La réussite scolaire des élèves, jeunes et adultes					
OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021
<b>AXE 1 : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS</b>					
Performance à l'épreuve d'écriture obligatoire de la 4 <sup>e</sup> année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture en langue d'enseignement de la 4 <sup>e</sup> année du primaire	Maintenir un taux de réussite supérieur à 90 %	94 %	N/A*	N/A*
<b>AXE 2 : LE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE</b>					
Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus	Taux de passage du primaire au secondaire des élèves de 13 ans ou plus	Maintenir la proportion entrant à 13 ans ou plus en deçà de 12 %	11,7 %	10,7 %	10,8 %

### AXE 3 : LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES

			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018 :	Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019 :	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020 :
Écart du taux de diplomation et de qualification entre les filles et les garçons	Écart entre les filles et les garçons	Ramener l'écart à 6,1 % en référence à la cible du MEES	Filles : 93 % Garçons : 85,2 % Écart : 7,8 %	Filles : 90,4 % Garçons : 84,5 % Écart : 5,9 %	Filles : 94,8 % Garçons : 82,8 % Écart : 12 %
Écart du taux de diplomation et de qualification entre les ÉHDAA et les élèves ordinaires	Écart entre les ÉHDAA et les élèves ordinaires	Ramener l'écart à 25,3 % en référence à la cible du MEES	Élèves ordinaires : 95,7 % ÉHDAA : 61,2 % Écart : 34,5 %	Élèves ordinaires : 94,2 % ÉHDAA : 61,3 % Écart : 32,9 %	Élèves ordinaires : 94,9 % ÉHDAA : 68 % Écart : 26,9 %
Écart du taux de diplomation et de qualification entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants	Écart entre les élèves non immigrants et les élèves immigrants (première génération)	Ramener l'écart à 3 % en référence à la cible du MEES	Non-immigrants : 89 % Immigrants : 85,4 % Écart : 3,6 %	Non-immigrants : 88,2 % Immigrants : 80 % Écart : 8,2 %	Non-immigrants : 90,5 % Immigrants : 76,5 % Écart : 14 %

### AXE 4 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018 :	Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019 :	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020 :
Taux de diplomation et de qualification	Taux de diplomation et de qualification	Atteindre un taux de diplomation et de qualification de 91 %	89 %	87,3 %	88,3 %

## Orientation 2 : L'environnement d'apprentissage

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021
<b>AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, STIMULANT ET SÉCURITAIRE</b>					
Activité physique chez les jeunes	Nombre d'écoles qui permettent de bouger 60 minutes et plus par jour	Atteindre l'objectif dans toutes les écoles primaires	7	9	12
<b>AXE 2 : LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES</b>					
Qualité des infrastructures	État des bâtiments (nombre de bâtiments visés dont l'état est satisfaisant)	Restaurer dans un état satisfaisant 85 % des bâtiments	25 %	25 %	25 %

### 3.1.2 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Orientation 2 : L'environnement d'apprentissage					
OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021
<b>AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES</b>					
Bienveillance au niveau des élèves	Programme de citoyenneté numérique	Rendre le programme disponible auprès des établissements	Travaux en cours	Travaux en cours	Programme actuellement en rédaction
<b>AXE 2 : LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES</b>					
Environnement physique propice à l'apprentissage	Disponibilité de la documentation	Produire un document par année	Aucune	Aucune	Aucune
<b>AXE 3 : L'OFFRE DE SERVICE</b>					
Actualisation de l'offre de service	Nombre de projets éducatifs	Actualiser tous les projets éducatifs des établissements	19/26	24/26	24/26

Orientation 3 : L'intégration du numérique dans nos pratiques					
OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021
<b>AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, STIMULANT ET SÉCURITAIRE</b>					
Capacité de faire évoluer et d'innover	Nombre d'équivalents temps plein (ETP) consacrés au développement	Ajouter l'équivalent de 4,65 ETP pour une capacité de 25 %	Temps consacré de 3,5 ETP au secteur TI pour une capacité de 18 %	Temps consacré de 3,8 ETP au secteur TI pour une capacité de 19 %	Temps consacré de 4 ETP au secteur TI pour une capacité de 20 %
<b>AXE 2 : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE</b>					
Performance du réseau Internet	Étendue de la période de congestion	Éliminer la congestion sur les heures de classe	Saturation du réseau en période de pointe : entre 11 h et 13 h	Saturation du réseau en période de pointe : entre 11 h et 13 h	Saturation occasionnelle en période de pointe entre 11 h et 13 h
Pourcentage de couverture interne	Pourcentage de couverture interne	Rendre disponible le réseau sans fil dans tous les établissements	Environ 65 % par établissement	Environ 75 % par établissement	85 % par établissement

### AXE 3 : L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE

Exploitation des outils en infonuagique	Nombre de sites administratifs de collaboration créés	Mettre en place 100 sites de collaboration	Espaces de travail collaboratif utilisés : 40	Espaces de travail collaboratif utilisés : 50	Espace de travail collaboratif utilisés: 75
Regroupement des bases de données	Nombre de nouvelles composantes déployées	Ajouter 5 modules	Composantes Mozaïk déployées : 3	Composantes Mozaïk déployées : 3	Composantes Mozaïk déployées : 3

### AXE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN

Soutien au Centre de service des technologies (CSTI) pour une demande non urgente	Délai moyen de résolution	Diminuer à 2 jours ouvrables le délai moyen	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
Soutien par les Services éducatifs pour le déploiement de la stratégie numérique du MEES	Accompagnement des établissements	Accompagner 100 % des établissements	Tous les établissements sont accompagnés	Tous les établissements sont accompagnés	Tous les établissements sont accompagnés

## Orientation 4 : Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2018-2019	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2020-2021
<b>AXE 1 : LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>					
Recrutement du personnel	Taux de dotation des postes à pourvoir*	Maintenir un taux de 97 %	97,21 %	98,52 %	98.7 %
Rétention du personnel après 1 an, 2 ans, 5 ans	Taux de roulement du personnel**	Maintenir les taux initiaux : 1 an : 85 %, toujours à l'emploi 2 ans : 82 % toujours à l'emploi 5 ans : 78 % toujours à l'emploi	1 an : 88,50 % 2 ans : 87,07 % 5 ans : 80,96 %	1 an : 81 % 2 ans : 85 % 5 ans : 80 %	1 an : 84 % 2 ans : 82 % 5 ans : 82 %
Environnement sain, sécuritaire et stimulant	Comparaison des résultats des sondages de 2018-2019 et de 2021-2022	Améliorer le niveau de satisfaction des employés relatif à leur environnement de travail	Taux de réponse : 67 % Les employés étant généralement satisfaits de leur travail au CSSDD (Bon climat de travail, place à l'amélioration concernant l'accueil et la reconnaissance)	Prochain sondage aurait lieu en 2022-2023	Prochain sondage aurait lieu en 2022-2023
	Le nombre d'accidents déclarés et reconnus par la CNESST	Diminuer le nombre de 10 % (2017-2018 : 37 accidents)	35	39	35 (baisse de 5,4 %)

\*jours des postes vacants/jours totaux

\*\*nombre d'employés qui restent en poste après 1 an, 2 ans, 5 ans/nombre total d'employés

## AXE 2 : LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL

Infonuagie	Nombre d'employés administratifs formés	Offrir cette formation à 300 employés administratifs	130	170	100
En éducation spécialisée	Nombre de formations par année	Organiser au moins une formation collective par année	1	1	1
Approches collaboratives du personnel de direction et du personnel enseignant	Nombre de communautés de pratique	Former 6 communautés de pratique	2 (issues du projet CAR)	5 (issues du projet CAR)	3 (issues du projet CAR)
	Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles	Former au moins 15 communautés d'apprentissage professionnelles	3	7	7

## 3.2. TRAITEMENT DES PLAINTES ET LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

### 3.2.1. Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire pour lutter contre l'intimidation et la violence

En 2020-2021, les actes d'intimidation et de violence ont fait l'objet d'un rapport sommaire au Directeur général, et ce, en application des articles 13 et 96.12 de la LIP.

Les écoles primaires et les écoles secondaires ont réalisé de nombreuses activités pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence, lesquelles activités contribuent à l'acquisition et au développement de bonnes habitudes de vie respectueuses et tolérantes.

#### AU COLLÈGE DES COMPAGNONS

Ateliers de sensibilisation en classe « Les mots qui frappent »; ateliers avec le policier-éducateur en lien avec la cyberintimidation; tenue de la Semaine de la Bienveillance 2021; exposition virtuelle "Être en équilibre".

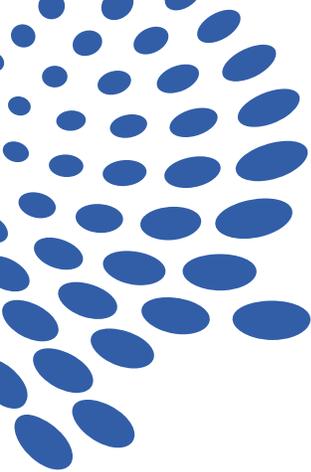
#### À L'ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE FILTEAU

Brigadiers de la paix lors des récréations; billets de dénonciation tous les mois; formation des enseignants et des éducateurs en service de garde pour une surveillance active dans la cour; réaménagement de la surveillance lors des récréations afin de couvrir toutes les zones de jeux; ateliers d'interaction sociale au 1<sup>er</sup> cycle.

#### À L'ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS

**Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : moins de 10 événements déclarés.**

Atelier "Jeunes philosophes" pour sensibiliser les enfants à différents thèmes touchant le vivre-ensemble et ateliers sur les habiletés sociales; animations de la policière-éducatrice; présentation aux élèves des règles de vie et partage des zones de jeux de la cour afin que tous puissent jouer de façon harmonieuse et sécuritaire.



### **À L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS**

**Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : moins de 10 évènements déclarés.**

Activités d'éducation et de sensibilisation auprès des élèves (marches, chaîne de bonté, réflexions); Billets de dénonciation; ateliers sur les habiletés sociales au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles; comité travaillant sur l'intimidation à l'école.

### **À L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

Ateliers sur la gestion de conflits, la prévention de l'intimidation et les amitiés partagées – Activités sur la médiation, l'animation de la cour de récréation, les rencontres entre élèves, la collaboration avec les parents et les suivis des situations d'intimidation – Conférences aux membres du personnel et aux parents – Réflexions sur le respect des différences.

### **À L'ÉCOLE DU CAMPANILE**

**Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : moins de 10 évènements déclarés.**

Bonification du plan de lutte à la violence et à l'intimidation; conférence sur la cyberintimidation par la policière-éducatrice; brigadiers lors des récréations; billets de dénonciation tous les mois; formation des enseignants et des éducateurs en service de garde pour une surveillance active dans la cour; réaménagement de la surveillance lors des récréations afin de couvrir toutes les zones de jeux; ateliers d'habiletés sociales données par la TES école du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année, abordant entre autres l'intimidation et la résolution de conflits.

### **À L'ÉCOLE FERNAND-SÉGUIN**

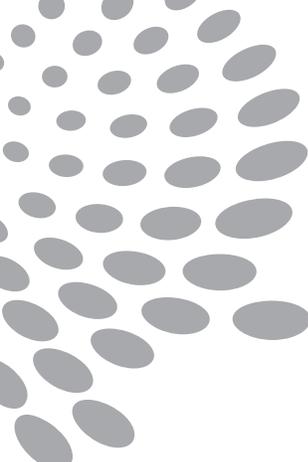
Brigade de paix qui permet de diriger les élèves en toute sécurité – Brigade de médiation qui permet d'accompagner les élèves plus jeunes lors des conflits – Mise en place d'un système de consignation centralisé des gestes de violence et d'intimidation – Distribution de « cartons verts » pour les bons gestes. Participation au programme « Ma cour un monde de plaisir ». Animation d'ateliers visant à développer des habiletés personnelles et sociales nécessaires à la lutte contre l'intimidation et la violence.

### **À L'ÉCOLE L'ARBRISSEAU**

Mise en place du comité « Bienveillance » touchant la résolution de conflit et la reconnaissance des gestes bienveillants; tenue d'ateliers sur les habiletés sociales; participation au programme « Hors-Piste », programme qui vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation par le développement des compétences psychosociales et l'établissement d'un milieu sain et bienveillant.

### **À L'ÉCOLE L'ÉTINCELLE-TROIS-SAISONS**

Animation d'ateliers en lien avec l'intimidation de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année – Démarche de dénonciation élaborée et présentée au personnel enseignant – Attribution des mérites scolaires touchant des thèmes permettant de contrer la violence et l'intimidation.



## **À L'ÉCOLE LE RUISSELET**

**Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : moins de 10 évènements déclarés.**

Programmes d'entraînement aux habiletés sociales en première année; ateliers avec le policier-éducateur; démarche de résolution de conflits; mise en place d'un processus de dénonciation mensuel; mise en place d'un projet portant sur la bienveillance en outillant les élèves avec des formules de politesse.

## **À L'ÉCOLE LES BOCAGES**

Mise en place de l'équipe des Jeunes leaders qui permet à des jeunes du troisième cycle de venir expliquer les différents jeux et les règles de sécurité dans la cour aux classes du premier cycle.

## **À L'ÉCOLE LES PRIMEVÈRES-JOUVENCE**

Activités qui visent l'entraide par les pairs (jumelage de classe) – Affichage de la démarche de résolution de conflits – Ateliers avec la policière-éducatrice – Valorisation des bons comportements.

## **À L'ÉCOLE LES SOURCES**

Activités qui visent l'entraide par les pairs – Activités de prévention et de conscientisation lors de la semaine contre l'intimidation et la violence à l'école – Mise en place d'un comité-école de prévention de la violence et de l'intimidation.

## **À L'ÉCOLE MARGUERITE-D'YOUVILLE**

Mise en œuvre d'un code de vie basé sur la bienveillance; pratiques guidées de résolutions pacifiques de problème; étroite collaboration entre l'équipe-école et le service de garde pour soutenir les élèves en difficultés.

## **À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FOY**

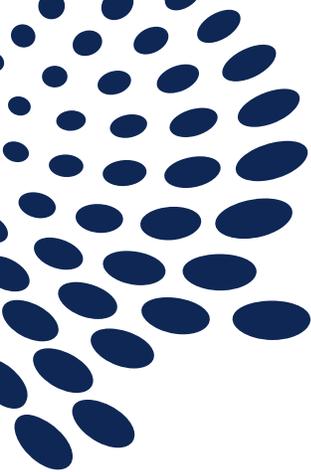
Tournée des classes par les TES sur l'intimidation; système de dénonciation; ateliers sur les habiletés sociales et la gestion de conflit; inscription au site de Moozoom (capsules thématiques mensuelles), chaque classe visionne une capsule par mois et les activités s'organisent autour de ce thème; encadrement par privilèges (activités récompenses par cycle et pour tous).

## **À L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE**

Activités variées de sensibilisation auprès des élèves sur l'intimidation et la violence en collaboration avec les partenaires du milieu; billets pour les « Bons coups » et le système de renforcement positif; activités qui visent le développement de compétences sociales; activités favorisant l'ouverture à la différence.

## **À L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE-SAINT-YVES**

Ateliers sur le développement des habiletés sociales ou sur l'intimidation – Activités de sensibilisation avec le policier éducateur sur la cyberintimidation, Fais le bon choix et Gang de choix – Ateliers sur les habiletés sociales et sur l'estime de soi.



### À L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

Billets bravo pour encourager les comportements; présence de brigadiers scolaires; utilisation du carnet de route; bonification du plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

### À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL

Petits ateliers sur la reconnaissance des émotions et la résolution de conflits – Affiches sur la gentillesse – Conférence sur la cyberintimidation par la policière de l'école.

### À L'ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Un service d'aidants secrets qui travaillent en collaboration avec des intervenants pour enrayer toute forme d'intimidation, ce sont comme des espions qui nomment les comportements qui ne sont pas rapportés par les élèves eux-mêmes; des ateliers avec le policier-éducateur en lien avec la cyberintimidation et la cybercriminalité; nos TES passent des contrats d'engagement lorsque des situations conflictuelles/d'intimidation se produisent; des cas qui sont traités par le policier-éducateur qui fait de la prévention ou met des conditions avant que les situations ne soient plus graves.

### À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

**Rapport(s) relativement à des actes de violence et d'intimidation : moins de 10 évènements déclarés.**

La prévention de l'intimidation fait partie du quotidien. Nous organisons plusieurs conférences avec des collaborateurs externes. La policière d'école et les éducatrices spécialisées animent des ateliers sur la cyberintimidation. Il y a également des activités dédiées aux élèves des classes d'accueil et de francisation. Le personnel est sensibilisé sur l'importance de la prévention et des interventions.

#### ***3.2.2. Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs***

*Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par le Centre de services scolaire des Découvreurs ou demander la révision d'une décision.*

Pour l'année 2020-2021, le Secrétariat général a traité 30 plaintes au primaire, 9 plaintes au secondaire et 5 plaintes dans les centres.



## UTILISATION DES RESSOURCES

### 4.1. RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

#### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- **Réussite éducative de l'élève**

La réussite éducative de l'élèves est l'objectif premier, et ce, peu importe l'établissement qu'il fréquente à l'intérieur du Centre de services scolaire.

- **Équilibre budgétaire et saine gestion financière**

L'équilibre budgétaire et la saine gestion financière guident le Centre de services dans la répartition des revenus entre ses établissements et dans l'évaluation du montant qu'elle retient pour les besoins administratifs.

- **Marge de manœuvre et équité**

La décentralisation des ressources financières aux établissements doit être associée à la possibilité pour les directions d'établissement de contrôler les coûts, de faire des choix et de générer une marge de manœuvre tout en respectant l'équité entre les établissements.

Note : Présentation des principes et des critères selon l'ordre alphabétique (et non par ordre de priorité)

#### Les principes de la répartition annuelle des revenus

- **Autofinancement** de la masse salariale du personnel enseignant du secteur des jeunes par les allocations et les revenus correspondants.
- **Autofinancement** des secteurs des adultes et de la formation professionnelle, en excluant les dépenses d'entretien ménager.
- **Autofinancement** des secteurs du transport et des services de garde par les allocations et les revenus correspondants.
- **Affectation** d'un niveau de ressources approprié pour la formation, le perfectionnement et la relève du personnel.
- **Financement** des autres dépenses par les allocations correspondantes et la taxe scolaire (gestion des écoles, services administratifs et entretien des équipements).
- **Imputabilité** des gestionnaires au regard des budgets dont ils sont responsables.
- **Niveau de service de base** à assurer, peu importe le nombre d'élèves, le nombre de groupes ou de bâtiments.
- **Priorité** aux services de nature éducative afin de favoriser la réussite des élèves.
- **Reconnaissance** de la transférabilité des allocations à l'intérieur du budget des établissements en respect des règles budgétaires.

- **Répartition** des ressources a priori selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement a posteriori selon les effectifs réels au 30 septembre.
- **Répartition** équitable des ressources en tenant compte des obligations prévues dans la Loi.
- **Transférabilité ou non** des surplus ou déficits, en respect des normes du Ministère et des choix du Centre de services scolaire.

## Les critères servant à déterminer les montants alloués

### CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Cette répartition des ressources ne tient pas compte des enseignants et du personnel administratif des établissements, de même que plusieurs budgets centralisés comme l'entretien des bâtiments, le transport scolaire, les services de garde ainsi que les fonds autonomes des établissements.

### NOMBRE D'ÉLÈVES (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, PONDÉRÉ OU NON)

Le nombre d'élèves est utilisé comme base de répartition dans une grande majorité d'allocations pour lesquelles la direction doit faire des choix d'affectation. (Allocation de base (matériel didactique), services professionnels, services complémentaires).

### PROFIL DE L'ÉLÈVE- ÉHDAA

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire et secondaire.

### ORDRE, CYCLE OU DEGRÉ D'ENSEIGNEMENT

Certaines allocations du Ministère sont associées à un cycle ou un degré d'enseignement, principalement À l'école, on bouge Au primaire et Activités parascolaires au secondaire.

### NOMBRE D'ÉLÈVES - INVESTISSEMENT (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, PONDÉRÉ OU NON)

Le nombre d'élèves est aussi utilisé comme base de répartition d'allocations d'investissement, en occurrence le plan d'action numérique ainsi que le M.A.O (matériel, appareillage et outillage).

### OFFRE DE SERVICE

Des allocations particulières sont attribuées pour la promotion et le support à l'offre de service dans les écoles primaires et secondaires.

### SUPERFICIE DES ÉTABLISSEMENTS

La superficie des établissements et l'usage sont utilisés comme bases de répartition dans les allocations liées à l'entretien ménager et à l'entretien des bâtiments au primaire ainsi qu'au secondaire.

### CLIENTÈLE RÉSIDANT EN MILIEUX DÉFAVORISÉS

L'indice de défavorisation est utilisé pour les services professionnels d'orthopédagogie, de psychologie et d'orthophonie au primaire.

### DÉPENSES RÉELLES

Le coût des dépenses réelles régulières est utilisé comme base de répartition dans l'allocation pour la téléphonie. Chaque année, le montant est ajusté en fonction des coûts des contrats et du nombre d'appareils utilisés par l'unité administrative dans le respect des paramètres établis.

### NOMBRE DE BÂTISSSES-INVESTISSEMENT

Le nombre de bâtisses est utilisé principalement dans le calcul du M.A.O.

## 4.2. ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2021		ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021	
ACTIFS FINANCIERS		REVENUS	
Encaisse	(824 762 \$)	Subventions de fonctionnement du MEQ	136 259 796 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	15 229 147 \$	Subvention d'investissement	1 968 356 \$
Subvention d'investissement à recevoir	156 075 723 \$	Autres subventions et contributions	86 870 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 190 624 \$	Taxe scolaire	24 204 385 \$
Débiteurs	1 927 014 \$	Autres revenus	15 973 714 \$
Stocks destinés à la revente	129 474 \$	Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	2 428 846 \$
		Amortissement de la subvention d'investissement reportée	8 123 803 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>173 727 220 \$</b>	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>189 045 770 \$</b>

PASSIFS		CHARGES	
Emprunts temporaires	7 082 479 \$	Activités d'enseignement et de formation	88 076 572 \$
Créditeurs et frais courus à payer	23 702 041 \$	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	40 595 379 \$
Subvention d'investissement reportée	142 848 849 \$	Services d'appoint (services de garde et transport scolaire)	19 644 870 \$
Revenus perçus d'avance	756 471 \$	Activités administratives	7 251 847 \$
Provision pour avantages sociaux	10 417 002 \$	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	21 067 369 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	128 377 195 \$	Activités connexes	11 160 289 \$
Autres passifs	10 656 647 \$	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	547 107 \$
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>323 840 684 \$</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>188 343 433 \$</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(150 113 464 \$)</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>702 337 \$</b>

ACTIFS NON FINANCIERS		Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2020	
Immobilisations corporelles	155 734 094 \$		5 266 323 \$
Stocks de fournitures	193 599 \$	Excédent (déficit) de l'exercice	702 337 \$
Charges payées d'avance	154 431 \$	Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2021 *	5 968 660 \$
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>156 082 124 \$</b>		
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>5 968 660 \$</b>		

* EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2021	
Excédent accumulé au 30 juin 2021	5 968 660 \$
Moins: valeur comptable des terrains	(8 305 620 \$)
Moins: subvention pour avantages sociaux	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>(2 336 960 \$)</b>

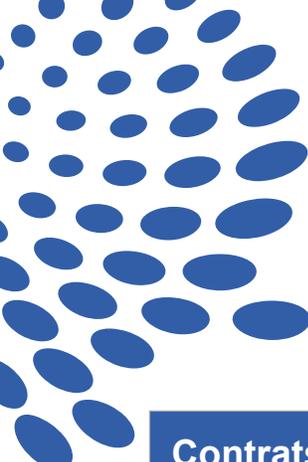
### 4.3. GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

#### Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

CATÉGORIE D'EMPLOI	HEURES TRAVAILLÉES (1)	HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2)	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES (3)=(1)+(2)	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
Personnel d'encadrement	151 954.32	39	151 993.32	95
Personnel professionnel	209 372.42	463	209 835.48	157
Personnel enseignant	1 584 532.50	5 772.44	1 590 304.94	1 681
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 122 625.38	4 269.76	1 126 895.14	1 429
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	147 250.36	1 366.04	148 616.40	151
<b>Total en heures</b>	<b>3 215 734.98</b>	<b>11 910.30</b>	<b>3 227 645.28</b>	<b>3 513</b>

#### Résumé du niveau de l'effectif du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via Collectinfo	2 983 921.74
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via Collectinfo	3 227 645.28
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> Calcul : (C)=(B)-(A)	243 723.54
<b>Respect du niveau de l'effectif</b> Choix de réponse : Oui/Non	Non



#### 4.4. CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

##### Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021

	NOMBRE DE CONTRATS	MONTANT TOTAL DES CONTRATS (AVANT TAXES)
Contrats de service avec une personne physique	Aucun	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	23	1 606 455 \$
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>1 606 455 \$</b>

#### 4.5. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Le plan d'action numérique en éducation du ministère de l'Éducation du Québec permet d'offrir au personnel enseignant et aux élèves des équipements performants et diversifiés ainsi que des infrastructures performantes et sécuritaires.

Le service des technologies de l'information a procédé à l'acquisition de 3000 ordinateurs ChromeBook qui ont été distribués aux élèves des établissements secondaires. La nécessité de rendre disponible un équipement technologique à chaque élève a permis, entre autres, d'effectuer un virage numérique.

Un environnement sécuritaire a été déployé afin de permettre aux employés d'effectuer du télétravail.

## 4.6. RESSOURCES MATÉRIELLES

Enveloppe pour travaux majeurs	
MESURES 50621 ET 50622 DE 2019-2020	
« Maintien des bâtiments »	21 532 514 \$
MESURE 30850 DE 2020-2021	
« Amélioration de l'accessibilité des immeubles »	407 171 \$
ALLOCATION DE BASE 2020-2021	
Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles	1 871 700 \$
MESURE D'AJOUT D'ESPACE	
Aucune	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>23 811 385 \$</b>





# ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL

## RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Mesdames,  
Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, de nombreux défis étaient présents, et ce, pour les élèves de tous les niveaux. Il s'agit d'une année exceptionnelle qui a possiblement eu des répercussions sur le niveau des demandes reçues.

Durant la période, la protectrice de l'élève a traité une plainte et a répondu à 11 demandes. La plainte a été traitée en conformité avec la réglementation en vigueur et a fait l'objet de recommandations aux dirigeants du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Des services conseils, d'accompagnement et de référence ont été offerts aux parents d'élèves de niveau primaire, secondaire et en formation professionnelle, ainsi qu'à des élèves inscrits en formation professionnelle ou à l'éducation des adultes.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Classement
- Services aux élèves (ÉHDAA)

Types d'intervention effectuées :

- Accompagnement
- Conciliation
- Conseil
- Information
- Soutien

La protectrice de l'élève,

France Deschênes